

# ECOLE MATERNELLE ROBERT DESNOS

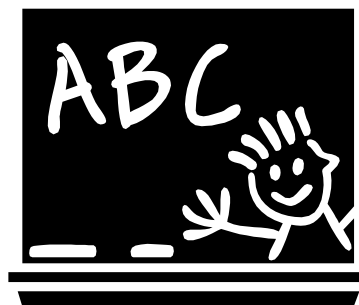
7 bis rue de la République, MONTLOUIS SUR LOIRE

02 47 50 91 70 ec-robert-desnos-montlouis-sur-loire@ac-orleans-tours.fr

Attention nouveaux horaires : **8h35 - 11h40 / 13h50 - 16h**

(Ouverture des portes à 8h25 et 13h40)

**Mercredi : 8h35 - 11h35** (ouverture des portes 8h25)



Chers parents,

*La rentrée de votre enfant en Petite section approche... Soyez donc, avec votre enfant, les bienvenus. Afin que tout se passe pour le mieux, voici quelques conseils et informations pratiques.*

*La particularité pour les petites sections : la rentrée échelonnée sur 2 jours :*

- *la moitié de la classe va rentrer **mardi 3 et mercredi 4 septembre** (uniquement matinée le mercredi) et ne viendra pas jeudi 5 ni vendredi 6 septembre,*
- *l'autre moitié de la classe rentrera le **jeudi 5 et vendredi 6 septembre**, mais ne viendra pas le mardi 3, ni le mercredi 4 septembre.*

*La classe entière se retrouvera lundi 9 septembre.*

La rentrée de votre enfant aura lieu : .....

## L'ÉQUIPE

**Mme Christine MORETTE**, la directrice sera dans son bureau tous les lundis. Elle enseignera en **Moyenne section**. Les élèves auront une autre enseignante le lundi. L'Atsem n'est pas encore connue.

**Mme Anne DIZIER**, enseignera en **Petite section**, assistée de **Nathalie**.

**Mme Catherine SVOBODNY** enseignera en **Petite section**, assistée de **Maryvonne**.

**Mme Sylviane MAUREL** enseignera en **Moyenne section**, L'Atsem n'est pas encore connue.

**Mme Sylvie CHEMINANT** enseignera en **Grande section**, assistée de **Christine**.

**M Denis MOISY** enseignera en **Grande section**, assisté de **Magali**.

## L'ACCUEIL

**Le matin**, il aura lieu dans les classes dès **8h25**. Merci d'accompagner votre enfant jusqu'à sa classe. A **8h50**, nous fermerons le portail. **Si exceptionnellement**, vous êtes en retard, sonnez à la porte côté rue. Attention, à chaque fois, un membre du personnel quittera sa classe pour venir ouvrir puis refermer derrière vous (**toujours prévenir un adulte de votre sortie pour la sécurité de tous**).

**L'après-midi**, l'accueil se fera à **13h40** par le portail de la cour et vous accompagnerez votre enfant jusqu'à la salle de repos pour le confier à l'ATSEM qui l'aidera à se coucher. Si vous en avez fait la demande motivée par écrit à la Mairie, votre enfant pourra revenir à **13h15 précises** (porte côté rue).

## LE CAR

Si votre enfant arrive par un des **cars de ramassage**, il sera accueilli à sa descente du car, par le personnel Atsem et accompagné jusqu'à sa classe.

A 16h, les Atsem emmèneront les enfants au **car de ramassage** de leur circuit indiqué sur leur carte. Si exceptionnellement votre enfant ne prend pas le car, vous devez venir le chercher **à sa montée dans le car** et en informer l'Atsem et l'accompagnateur du car pour signaler son absence exceptionnelle.

## LE DÉPART

Il aura lieu à **11h40** (entrée par le portillon près du portail). Les enfants attendront dans chaque classe et seront remis à leurs parents ou aux personnes que vous aurez autorisées.

Il aura lieu à **16h** (entrée par le portail). Les enfants attendront dans leur classe. Nous, enseignant(e)s, nous nous tenons à l'entrée des classes pour des raisons de sécurité mais sommes toujours disposées à échanger avec vous si vous le souhaitez. Dans ce cas, patientez un peu pour laisser les autres partir.

**Le mercredi le départ aura lieu à 11 h 35.**

## ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET GARDERIE

Si votre enfant fréquente l'**accueil périscolaire**, l'accueil se fera dans la salle ronde, à partir de 7h30. L'entrée de la garderie se fera par le portillon de la cour que vous refermerez derrière vous, puis par la porte du couloir où se situent les portemanteaux.

Des animatrices (teurs) encadreront les enfants. Pour la garderie du soir qui fonctionnera de 16h à 18h30, attention, il vous faudra fournir **un goûter**. Celui-ci pourra être mis au frais.

**Le mercredi, il y aura une garderie si besoin jusqu'à 12 h 45**

## RESTAURATION SCOLAIRE

Les enfants peuvent manger de façon régulière ou de façon occasionnelle (1 jour par semaine ou 2 ou 3, il faudra **prévenir au plus tard la veille** pour que les Atsem commandent le repas). Pour la cantine, les enfants ont besoin d'une **serviette marquée** et d'un **porte-serviette** qui vous seront rendus le vendredi.

## TEMPS DE REPOS

Après le repas, certains enfants de PS se reposeront à l'école, d'autres à la maison. Si vous envisagez que votre enfant se repose à l'école, il faudra fournir **un drap de bain** (marqué). Par mesure d'hygiène, nous vous redonnerons ce drap régulièrement et il faudra le rapporter impérativement pour le jour d'école suivant.

## SANTÉ- HYGIÈNE

**Les enfants accueillis doivent être propres.** Des moments sont prévus dans l'emploi du temps pour emmener les enfants aux toilettes. Pour les enfants de PS, prévoir un change, tout de même.

Tout **problème de santé** nécessitant une prise de médicaments ou un régime particulier pendant le temps scolaire ou périscolaire, fera l'objet d'un PAI (projet d'accueil individualisé) avec le médecin de la PMI, le médecin traitant, la famille et les adultes concernés. **Nous prévenir pour organiser la signature de ce PAI avec toutes les personnes concernées.**

Nous vous demandons de veiller régulièrement et scrupuleusement à la chevelure de vos enfants et de nous avertir dès que des **poux ou des lentes** sont décelés.

## ASSURANCE

Une assurance responsabilité civile et une assurance individuelle sont obligatoires pour pratiquer certaines sorties (notamment celles dépassant les horaires scolaires). Une proposition d'assurance MAE est distribuée à chaque famille.

## RÈGLEMENT DE L'ECOLE

Il est affiché puis sera distribué aux nouveaux inscrits. Le signer, c'est l'approuver et s'engager à le respecter. Au premier conseil d'école, il sera à nouveau discuté et voté.

## COMMUNICATION

Un **cahier de liaison** circulera pour chaque enfant entre l'école et la famille. Veillez à le lire tous les soirs et à signer chaque information prouvant ainsi que vous en avez pris connaissance.

Pour toute absence, prévenir le jour même par téléphone. Laissez vos messages à l'adulte qui décrochera et transmettra.

**Une réunion d'information à l'intention des parents aura lieu en septembre.** Si vous souhaitez être sur une liste de représentants des parents d'élèves, vous pourrez vous faire connaître.

Pour tout renseignement complémentaire, demandez, téléphonez ou envoyez un mail. Merci à vous.

**Bon été à tous.**

L'équipe enseignante et les Atsem